



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 3 octobre 2023.

Sécheresse : Évolutions des mesures de restriction ou de suspension des prélèvements d'eau directs en rivière ou en nappe souterraine sur le bassin de la Vienne.

Bassin de la Vienne :

Pour les usages agricoles, les mesures de crise sur l'indicateur d'Ingrandes s'appliquent à compter du mardi 3 octobre 2023.

Les mesures prises précédemment sur les autres indicateurs restent en vigueur sur le bassin de la Vienne. Ces nouvelles mesures concernent tous les usages à partir de tous les prélèvements d'eau par pompage dans une rivière, dans un forage, dans un puits, ou dans un plan d'eau connecté.

Les mesures spécifiques pour les prélèvements sur le réseau d'eau potable demeurent en vigueur par [arrêté n°356 du 26 juillet 2023](#).

Le préfet a signé le 2 octobre 2023 un arrêté préfectoral en ce sens.

Les dispositions de cet arrêté sont applicables à partir du mardi 3 octobre 2023 - 8h

Rappel : Au regard des observations du réseau ONDE, les manœuvres de vannes sur cours d'eau et le remplissage des plans d'eau sont interdits sur tout le département de la Vienne. En cette période d'étiage critique pour les milieux aquatiques, ces usages auraient de graves conséquences pour la biodiversité. Des contrôles seront effectués pour faire respecter ces mesures d'interdiction.

Vous retrouverez le détail des mesures par secteur et par usage dans les arrêtés publiés à l'adresse suivante :

<https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau/Des-mesures-de-limitation-ou-suspension-temporaire>

Vous pouvez également consulter le détail de ces mesures sous Propluvia à l'adresse suivante :

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

Vous pouvez également consulter le détail de ces mesures sous Propluvia à l'adresse suivante :
<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers